Rheumaliga Schweiz
Bewusst bewegt

Fiche d'information destinée aux patient·e·s

le traitement par bimekizumab

Qu'est-ce que le bimekizumab et comment agit-il ?

Le bimekizumab appartient au groupe des médicaments biologiques. Ceux-ci sont produits à partir de processus biotechnologiques. Ils ne sont pas disponibles sous forme de comprimés, ils doivent être administrés au moyen d'injections ou de perfusions.

Le bimekizumab est un anticorps thérapeutique. Il inhibe la fonction d'une protéine pro-inflammatoire produite par le système immunitaire, l'interleukine-17, abrégée « IL-17 ». L'IL-17 joue un rôle dans les inflammations articulaires et les modifications cutanées présentes lors de maladies inflammatoires rhumatismales. Le bimekizumab inhibe l'activité de l'IL-17 et réduit les inflammations de la peau et des articulations, ralentissant ainsi la progression de la maladie.

Ce médicament est autorisé dans le traitement de l'arthrite psoriasique ou de la spondylarthrite. Son emploi est déconseillé en cas de maladie inflammatoire de l'intestin (comme la maladie de Crohn) existante ou présumée.

Comment se déroule le traitement par bimekizumab ?

Le bimekizumab est injecté sous la peau (par voie sous-cutanée), dans une zone exempte d'inflammation. L'injection se fait au moyen d'une seringue pré-remplie ou d'un stylo pré-rempli toutes les 4 semaines. Certains cas nécessitent une adaptation des doses (p. ex. 2 injections toutes les 4 à 8 semaines). Une fois formé·e à la technique d'injection, et après avoir obtenu l'accord de votre médecin, vous pouvez vous injecter le bimekizumab vous-même.

La dose qui vous est recommandée : 1 seringue/stylo pré-rempli de 160 mg toutes les 4 semaines, injecté sous la peau

Autre dose, le cas échéant : _____

Le traitement par bimekizumab se fait sur le long terme, et son effet dépend d'un emploi régulier. Le traitement se poursuit même si vous allez mieux. En effet, en cas d'arrêt précoce, la maladie pourrait s'aggraver à nouveau.

Quand le médicament agit-il ?

Dans la plupart des cas, un effet tangible se fait sentir au bout de quelques semaines.

Des effets secondaires sont-ils possibles ?

Chaque traitement, y compris la prise de bimekizumab, est susceptible d'occasionner des effets indésirables. La plupart de ceux listés sur la notice d'emballage sont rares. Ils sont souvent légers à modérés, et faciles à traiter. Les effets secondaires si graves qu'ils contraignent à arrêter temporairement ou définitivement la prise du médicament sont rares.

Les infections des voies respiratoires supérieures sont des effets secondaires fréquents associés au traitement par bimekizumab. Une infection fongique de la muqueuse buccale est aussi possible, bien que plus rare. Si vous constatez des diarrhées sanglantes ou persistantes sous bimekizumab, veuillez vous adresser à votre médecin traitant.

En présence de fièvre et d'infection, demandez à votre médecin si vous pouvez poursuivre votre traitement par bimekizumab. Interrompez le traitement si vous avez une infection sévère accompagnée de fièvre. **En cas de doute, contactez votre médecin.**

A quelle fréquence ont lieu les contrôles ?

Durant les 3 premiers mois : env. toutes les 4 semaines	Ensuite : env. tous les 3 mois

Quel est l'impact du bimekizumab sur la fertilité ?
L'effet du bimekizumab sur la fertilité humaine n'a pas été évalué. Les études chez l'animal n'ont pas mis en évidence d'effets délétères directs ou indirects sur la fertilité.

Le bimekizumab peut-il être administré pendant la grossesse et l'allaitement ?
A ce jour, les données sur l'utilisation du bimekizumab pendant la grossesse et l'allaitement sont limitées. Les études effectuées chez l'animal n'ont pas mis en évidence d'effets délétères directs ou indirects sur la grossesse. L'effet de l'ensemble des inhibiteurs de l'IL-17 a été évalué auprès d'environ 400 femmes enceintes. Aucune malformation ou naissance prématurée n'a été observée. Le bimekizumab peut être utilisé durant la grossesse, si aucune autre option thérapeutique n'est envisageable et que la maladie l'exige. En règle générale, seule une quantité minime de médicaments biologiques comme le bimekizumab passe dans le lait maternel, et elle n'a plus aucun effet. On ne s'attend donc pas à des conséquences néfastes. La décision d'allaiter ou non est individuelle. Elle dépend des bienfaits de l'allaitement pour l'enfant et des avantages du traitement pour la mère.

A quoi d'autre devez-vous prêter attention pendant le traitement par bimekizumab ?
Les vaccins vivants sont à proscrire durant votre traitement. Les vaccins inactivés (comme le vaccin contre la grippe et contre le COVID) sont au contraire utiles, et sans danger.

Si vous prévoyez de subir une grosse intervention chirurgicale, informez votre rhumatologue. Il·elle décidera si vous devez interrompre le traitement ou non.

Comment conserver, stocker et transporter le bimekizumab ?
Conservez-le au réfrigérateur (+2 à +8 °C), dans la boîte pliable. Ne le congelez pas. Vous pouvez conserver la seringue pré-remplie ou le stylo pré-rempli à température ambiante (moins de 25 °C) durant une période unique de 25 jours maximum, à l'abri de la lumière. En cas de températures plus élevées, transportez le médicament dans une pochette isotherme dotée d'éléments réfrigérants.

A quoi devez-vous prêter attention si vous prenez d'autres médicaments en même temps que le bimekizumab ?
Aucune interaction médicamenteuse avec d'autres médicaments n'est connue. En principe, le bimekizumab est administré seul ou en association avec d'autres traitements de fond comme le méthotrexate (MTX) en cas de psoriasis.

Si vous le recevez combiné à du MTX, vous devez poursuivre les contrôles recommandés pour ce médicament. Le bimekizumab ne doit pas être administré en même temps que d'autres médicaments biologiques immunosuppresseurs.

Vous avez d'autres questions ?
Votre médecin y répondra volontiers.

La Ligue suisse contre le rhumatisme est la référence en matière de rhumatisme. Consultez son site Internet pour découvrir ses nombreuses offres et obtenir des informations sur votre maladie et son traitement : www.ligues-rhumatisme.ch | 044 487 40 00 | info@rheumaliga.ch